

Réf: Dossier N° 136489

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STARMAX EXPERT SERVICES COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8ème
Tranche, Lot 309, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STARMAX EXPERT SERVICES COTE
D'IVOIRE »

Objet : Les bâtiments et Travaux Publics, le Génie civil, la logistique;

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 8ème
Tranche, Lot 309, Ilot 32

Dirigeant(s) : M SAMAILA SULEIMAN SAZAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07713 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38881/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

